

Séance du **20 septembre 2022**

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2020

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 26
Pour : Unanimité

Convocation du : 12 septembre 2022
Date d'affichage : 13 septembre 2022

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le **26 Septembre 2022** et
publication du **26 Septembre 2022**

Délibération N° 04-22-38

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, M. VERHELLEN Jean-Paul, Mme MASQUELEZ Corinne, M. CROXO Pierre, Mme MICHEL Fabienne, Mme WOLOSZ Angélique, M. BIENKOWSKI Renaud, Mme BAYART Angélique, M. LAGACHE Frédéric, M. VAN MEENEN Laurent, Mme RUBY Valérie, Mme CIESIELSKI Magali, Mme MALECHA Sandrine, M. KOS Arnaud, M. FLUET Guillaume, M. MERESSE Alain, Mme RIOU Sandrine, Mme TOURNEUR Nathalie, M. FILLIERE Patrick, M. SION Fabrice, Mme CLAEYMAN Isabelle, M. QUILLIOT Philippe, Mme DERBAY Savéria.

Absents excusés et représentés : MM. CARLIER Jean-Louis, FOUQUET Hervé, LAINÉ Patrice

Absente excusée non représentée : Mme DELEDICQUE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme Angélique WOLOSZ

OBJET	MUTUELLE COMMUNALE – SIGNATURE D’UNE CONVENTION AVEC LA MUTUELLE « JUST »
--------------	--

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'accès aux soins de santé est une priorité pour la commune et favorise l'inclusion sociale de ses habitants,

Vu le rapport présenté par Monsieur Pierre CROXO, maire-adjoint délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux ressources humaines,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- De prendre acte de la mise en place d'une mutuelle dite « communale » sur la commune de THUMERIES



- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention partenariale entre la ville et la mutuelle « JUST », ci-annexée.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nadège BOURGHELLE-KOS", is written over the right side of the official seal.

Nadège BOURGHELLE-KOS.

